



COMMUNAUTÉ | WALLONIE | BRUXELLES  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

Intervention de Catherine Fonck

MINISTRE DE L'ENFANCE, DE L'AIDE A LA JEUNESSE ET DE LA SANTE

Journée mondiale des hépatites

---

Namur – le 19 mai 2009



Mesdames, Messieurs,

La Ministre m'a demandé de la représenter aujourd'hui à ce forum qui a lieu dans le cadre de la journée mondiale des hépatites. C'est, à regret, qu'elle ne peut être présente ici, l'actualité ayant apporté quelques modifications à son agenda.

Si vous avez pu être rassemblés ce jour, c'est grâce à la force et l'énergie du CHAC et de sa présidente Madame Colinet. La Ministre Catherine Fonck tenait particulièrement à remercier les organisateurs de cette journée.

Voilà plusieurs années que vous mettez beaucoup d'énergie pour faire avancer la sensibilisation à la prévention des hépatites ainsi qu'à la prise en charge de celles-ci. En tant que médecin et Ministre en charge de la prévention, au sein du Gouvernement de la Communauté française, c'est une thématique qui lui tient particulièrement à cœur.

Catherine Fonck souhaite aussi saluer l'implication forte et constante de l'ensemble des associations des malades atteints de maladies chroniques. Qu'il s'agisse d'affections comme l'hépatite, le diabète, l'asthme, le Sida, le cancer, ou des maladies plus rares comme les maladies génétiques. Celles-ci sont toutes évolutives, engendrent des incapacités, des difficultés importantes tant personnelles que familiales et sociales. Elles atteignent toutes en profondeur la qualité de vie des personnes qui en souffrent.

Beaucoup a déjà été fait pour améliorer la prévention, le traitement et la prise en charge de ces maladies, mais beaucoup peut encore être fait pour améliorer la situation des malades ou des personnes concernés. Ces dix dernières années ont même vu pour certaines d'entre elles comme le sida ou le cancer des avancées thérapeutiques majeures.

Mais cela ne suffit pas. Il nous faut franchir une nouvelle étape.

On le sait, plus le patient est impliqué dans la prévention, les soins et la gestion de sa maladie, plus la prise en charge est efficace. Au plus le patient connaît sa maladie, au plus il est à même de mieux la gérer. Une information claire et accessible est donc importante. Les associations de terrain peuvent apporter une réponse adaptée aux patients. Il est également important qu'ils puissent bénéficier d'une éducation thérapeutique spécifique qui leur permette d'adopter les réflexes utiles et les bons comportements, de même que des gestes qui leur apprennent à détecter et prévenir les signes d'éventuelles complications. L'allongement de l'espérance de vie et les progrès de la médecine vont irrémédiablement conduire à une augmentation du nombre de personnes vivant avec des maladies chroniques.

Il faut donc que notre système de santé s'adapte à cette réalité. En effet la qualité de vie des personnes malades peut être améliorée de même que l'effet des prises en charge.

Les bénéfices de l'éducation thérapeutique sur la santé des patients sont clairement reconnus.

A ce jour, l'éducation thérapeutique n'a pas encore suffisamment trouvé sa place dans la pratique médicale. C'est un objectif à atteindre.

Vous, en tant qu'associations de patients et / ou professionnels de santé, vous êtes les mieux placés pour apprendre aux patients à gérer leur maladie.

Vous êtes les mieux placés pour améliorer la qualité de vie des patients en simplifiant un maximum d'aspect de leur vie quotidienne. Cela les aidera à franchir les multiples obstacles qu'ils rencontrent.

Face à la souffrance des patients et de leur entourage, vous pouvez être fiers du travail accompli au jour le jour et de la persévérance que vous y mettez dans tous les combats que vous menez.

Mais votre souffrance vous savez aussi la transformer en combat. Combat pour vous, pour vos proches. Mais aussi combat pour que soient reconnues les difficultés de vie au quotidien. Combat aussi pour que soit reconnue la responsabilité

collective vis-à-vis de ceux qui ont subi une contamination. Même si personne en particulier ne peut être incriminé, la responsabilité collective et sociale vis-à-vis des personnes contaminées est bien réelle et doit être assumée.

Organiser un forum sur la sensibilisation à la prévention des hépatites permet de créer un espace de dialogue favorisant la connaissance de la réalité de terrain mettant en évidence les besoins à rencontrer.

L'objectif est de bâtir avec les institutions et les professionnels un système de santé assurant des soins de qualité pour tous avec toujours plus de solidarité, d'efficacité et d'efficience.

La Ministre a tenu à ce que les associations de patients soient représentées au sein du Conseil Supérieur de Promotion de la Santé. Dans sa nouvelle composition, il y aura 2 représentants au sein du Conseil Supérieur.

Merci de votre attention.

Catherine FONCK